

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2013

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
	JAEGY	Sébastien	conseiller
	BRETA	Christian	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absents excusés : Mme DREYER Véronique – MM. ERNY Michel - LERCH Christophe

Ordre du jour :

1. Choix de l'entreprise et des tuiles suite à l'ouverture des plis pour la réfection de la toiture du bâtiment mairie-école
2. Engagement des travaux

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DES TUILES SUITE A L'OUVERTURE DES PLIS POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT MAIRIE-ECOLE

Les ouvertures des plis des appels d'offre pour la réfection des toitures des bâtiment Mairie-école et de la maison communale 58 rue principale, ont fait l'objet d'une analyse détaillée.

Le conseil municipal, après en avoir discuté, décide à l'unanimité :

- de réaliser en 2013 uniquement la réfection du **bâtiment mairie-école**. Dans le grenier de ce bâtiment se trouve une bonne partie des archives de notre commune.
- du choix de **l'entreprise NAVILLAT** qui propose la meilleure offre, soit 18 107.90 HT pour l'option des tuiles IMERYS ardoisé.
- de se donner un temps de réflexion pour la réalisation des travaux sur le bâtiment 58 rue Principale.

2. ENGAGEMENT DES TRAVAUX

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a engagé de suite ces travaux dont le montant a été inscrit au budget 2013.

Pour des raisons de sécurité par rapport à l'école, ces travaux devront être réalisés durant la période des congés scolaires.

3. DIVERS

Des nuisances sonores, nocturnes ont été signalées en provenance du hangar utilisé par Jean-Charles ANDRINI. La personne concernée est de suite convoquée en mairie pour un entretien avec M. le Maire.

Sécurité des jeunes cyclistes : après le retour de la belle saison, les jeunes du village fréquentent nos routes à vélo. Souvent ils ne respectent pas les règles élémentaires de circulation et de sécurité et s'exposent ainsi à de gros risques d'accident.

Monsieur le maire, avec l'accord de la Directrice de l'école, a sensibilisé l'ensemble des élèves de l'école primaire aux règles du code de la route et aux mesures de sécurité à respecter.

FRANCK	Bernard	Maire	
--------	---------	-------	--

GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	Absente excusée
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	Absent excusé
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	Absent excusé
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	